

Medasys : Les actionnaires de Medasys approuvent le projet d'augmentation de capital

Clamart, le 4 décembre 2015 – Les actionnaires de Medasys, réunis en Assemblée Générale au siège social, ont approuvé ce jour à Medasys le projet d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (l' « **Augmentation de capital** »).

L'Augmentation de capital est une excellente nouvelle pour Medasys dans la mesure où elle permet de garantir à Medasys qu'au terme de celle-ci, compte-tenu de l'engagement de souscription pris par Noemalife, Medasys disposera a minima de 3.000.000 euros en numéraire ce qui lui permettra de poursuivre le financement de son exploitation sur l'exercice 2016.

Les principales caractéristiques de l'Augmentation de capital sont les suivantes :

Prix d'émission : 0,42 € par action nouvelle.

Décote sur le cours de bourse : 16% de décote par rapport au cours de bourse du 2 décembre 2015 (veille du visa de l'AMF sur le prospectus) et 26% par rapport à la moyenne des vingt dernières séances de bourse précédant le Directoire du 22 octobre 2015 ayant proposé l'Augmentation de capital.

Montant total de l'émission : 5.000.100 euros

Clause d'extension : en cas de sursouscription, le montant de l'émission pourra être augmenté de 15% et être porté à 5.750.115 euros

Nature et nombre d'actions à émettre : 11.905.000 actions ordinaires nouvelles pouvant être porté à 13.690.750 actions nouvelles en cas d'exercice de la clause d'extension

Période de souscription : du 8 au 21 décembre 2015 inclus

Droit préférentiel de souscription : 4 actions nouvelles pour 9 actions anciennes. Les DPS seront détachés des actions et seront négociables à compter de l'ouverture de la période de souscription.



Dilution pour les actionnaires ne souscrivant pas : 31%

Engagement de souscription : Compte-tenu des termes de son engagement de souscription, Noemalife garantit la souscription à hauteur de 100%

L'Augmentation de capital a fait l'objet d'un prospectus visé par l'AMF dans lequel figurent des détails sur l'Augmentation de capital, sur les problématiques de financement et sur les activités de Medasys ainsi que sur l'engagement de souscription de Noemalife.

Des exemplaires du prospectus sont disponibles sans frais au siège social de Medasys, Immeuble Pentagone Plaza – 381, avenue du Général de Gaulle, 92140 Clamart, ainsi que sur son site Internet (www.medasys.com) et sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

A propos de Medasys

Medasys est un éditeur majeur de solutions logicielles dans les domaines du dossier patient, de la production de soins, de la biologie et de l'imagerie médicale, permettant aux établissements de Santé publics et privés d'optimiser et de fiabiliser les processus médicaux dans une logique de sécurité patient, de performance et de maîtrise des coûts.

Medasys emploie 215 collaborateurs et est présente en France (Clamart et Lyon), ainsi qu'en Belgique, en Algérie, au Maroc et au Japon. Depuis novembre 2011, Medasys fait partie du Groupe NoemaLife, leader en informatique de Santé, constituant ainsi l'un des leaders européens en matière de solutions logicielles de Santé. Cotée à la bourse italienne (MTA) depuis 2006 (NOE-ISIN IT0004014533), NoemaLife compte 450 collaborateurs et est présente en Italie, Allemagne, Royaume-Uni, Argentine, Chili et Emirats Arabes Unis. Medasys est cotée au Compartiment C d'Euronext Paris (mnémonique MED - code ISIN FR 0000052623).

Au-delà de ses activités métiers, Medasys est également déterminée à agir sur ses activités internes grâce à une politique environnementale qui suit quatre principes d'action majeurs : diminuer sa consommation d'eau, d'électricité, maîtriser ses déchets et favoriser les déplacements à faible impact environnemental. Medasys est certifiée ISO 14001 v2004 depuis le 21 décembre 2012.

En savoir plus sur Medasys : www.medasys.com

Contact Medasys :

Service Marketing Communication

Téléphone : +33(0) 1 75 60 90 91

Email : servicepresse@medasys.com